

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ**

Procès verbal de la réunion extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Ste-Félicité tenue le lundi 20 décembre 2021 à 19h15.

**1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET AVIS DE CONVOCATION**

L'avis de convocation a été remis à tous les membres du Conseil dans les délais prescrits par la Loi. À 19h15 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault  
Yves Pelletier  
Guylaine Chouinard  
Guy Pellerin  
Lucien Pelletier  
Réjean Morneau

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire monsieur Alphé St-Pierre.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2021-12-21

Il est proposé par Guylaine Chouinard, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit celui de l'avis de convocation, soit :

1. Vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Patinoire
4. Période de questions
5. Levée de la réunion

**3. PATINOIRE**

En date du lundi 20 décembre 2021, aucune personne n'a donné son nom pour la prise en charge de la patinoire pour la saison hivernale 2021-2022.

Considérant qu'aucune personne n'a donné son nom pour la prise en charge de la patinoire pour la saison hivernale 2021-2022.

Considérant les dernières recommandations émises par la Santé publique concernant la pandémie de COVID-19.

2021-12-22

En conséquence, il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Réjean Morneau et résolu unanimement de ne pas offrir le service de la patinoire pour la présente saison hivernale.

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

**5. LEVÉE DE LA SESSION**

2021-12-23

Il est proposé par Réjean Morneau, appuyé par Guylaine Chouinard et résolu unanimement de lever la session à 19h18.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière